



AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES

ETAT DES LIEUX

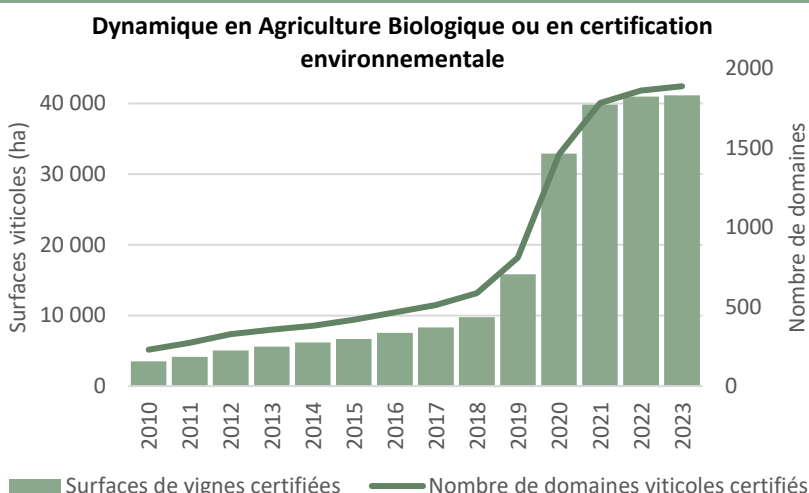
► Repère: Agriculture Biologique et Certifications environnementales pour les exploitations dont le siège est basé dans l'un des 8 départements suivants : 85, 44, 49, 79, 86, 72, 37, 41, pour la récolte 2023, et quelle que soit la production (VSIG, IGP ou AOP).

Pour la récolte 2023, 85% des surfaces et 73% des domaines des Vins de Loire sont engagés en agriculture biologique ou en certification environnementale HVE ou Terra Vitis

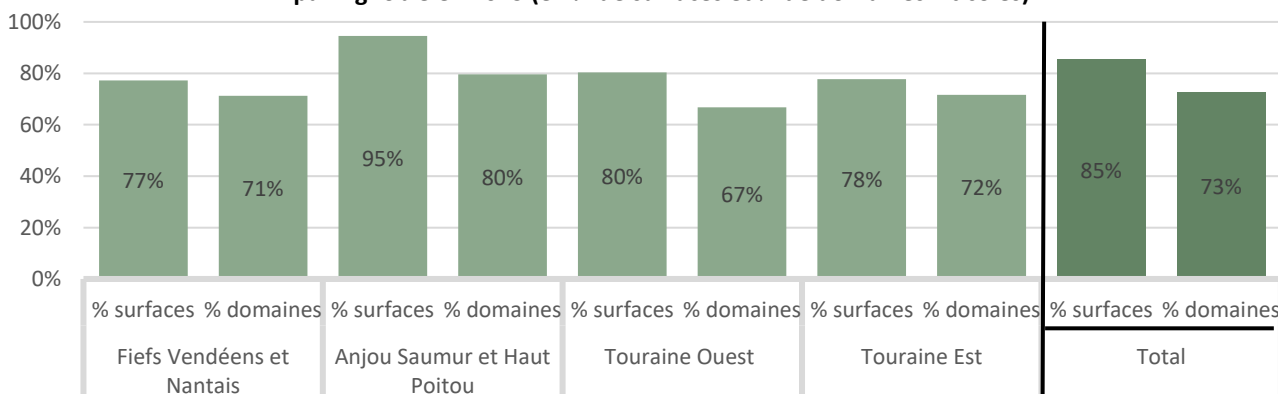
Après les fortes croissances de 2019 à 2021, la dynamique de certification se poursuit en 2023

Pour la récolte 2023, 1 886 domaines viticoles (**73% des domaines viticoles**) sont engagés en Agriculture Biologique (AB) ou en certification environnementale pour une surface de 41 146 ha (**85% des surfaces plantées**).

Cette dynamique continue pour les vins de Loire s'explique par l'essor de l'Agriculture Biologique et des certifications environnementales HVE et Terra Vitis.



Agriculture Biologique ou Certification environnementale par vignoble en 2023 (en % de surfaces et % de domaines viticoles)



Notre Objectif Plan Filière Vins de Loire 2030 = 100 % des exploitations engagées en agriculture biologique ou en certification environnementale d'ici 2030.

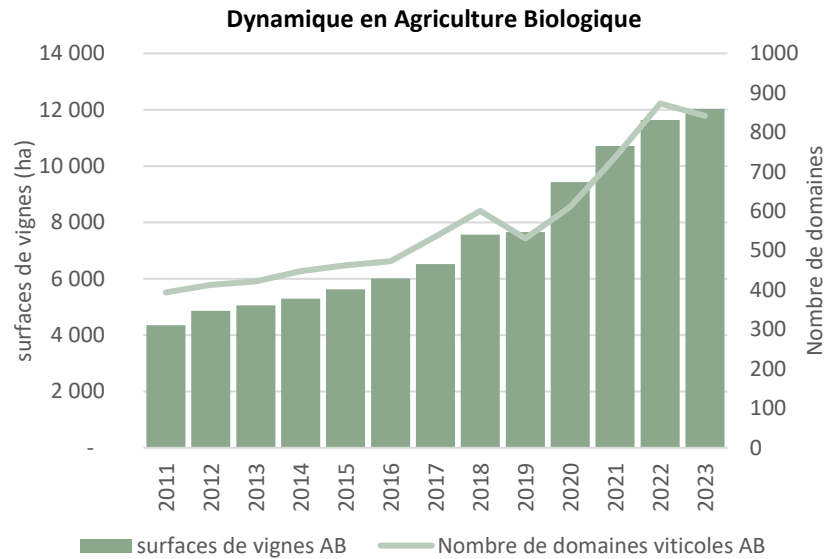
Zoom sur l'Agriculture Biologique : elle poursuit son essor en Loire avec une croissance des surfaces en 2023 (et +57% des surfaces entre 2019 et 2023)

Les domaines viticoles recensés en Agriculture Biologique sont issus des annuaires de l'Agence Bio, qui regroupent les domaines certifiés ou en cours de certification AB, en application de la réglementation européenne et française, sur l'ensemble du système de production, par un organisme certificateur agréé.

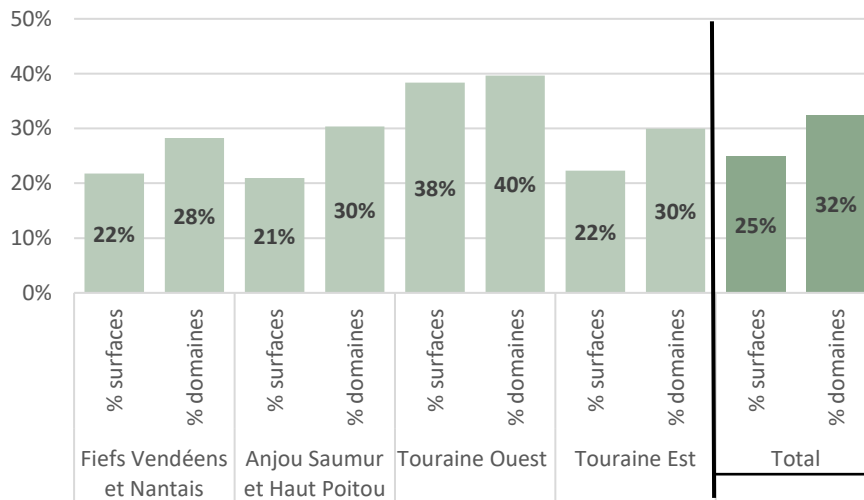


Sur les 8 départements, en aval du Loir-et-Cher et jusqu'aux Fiefs Vendéens et au Nantais, plus de 840 domaines sont certifiés Agriculture Biologique ou en cours de conversion (**32% des domaines viticoles**), pour une surface cultivée en AB de plus de 12 000 ha (**25% des surfaces de vignes**).

L'agriculture biologique poursuit son essor en Loire. **L'évolution des surfaces en agriculture biologique est de +57 % entre 2019 et 2023.**



Agriculture Biologique par vignoble en 2023 (en % de surfaces et % de domaines viticoles)

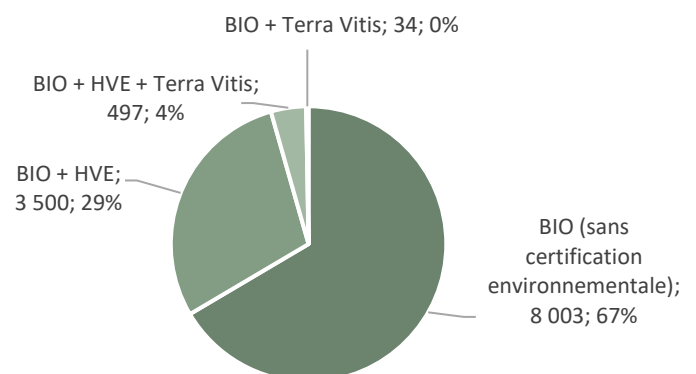


Tous les vignobles comptent plus de 1/4 des domaines certifiés AB en 2023, la proportion des domaines AB atteint 40% des domaines et 38% des surfaces pour la Touraine Ouest (départements 37 et 72).

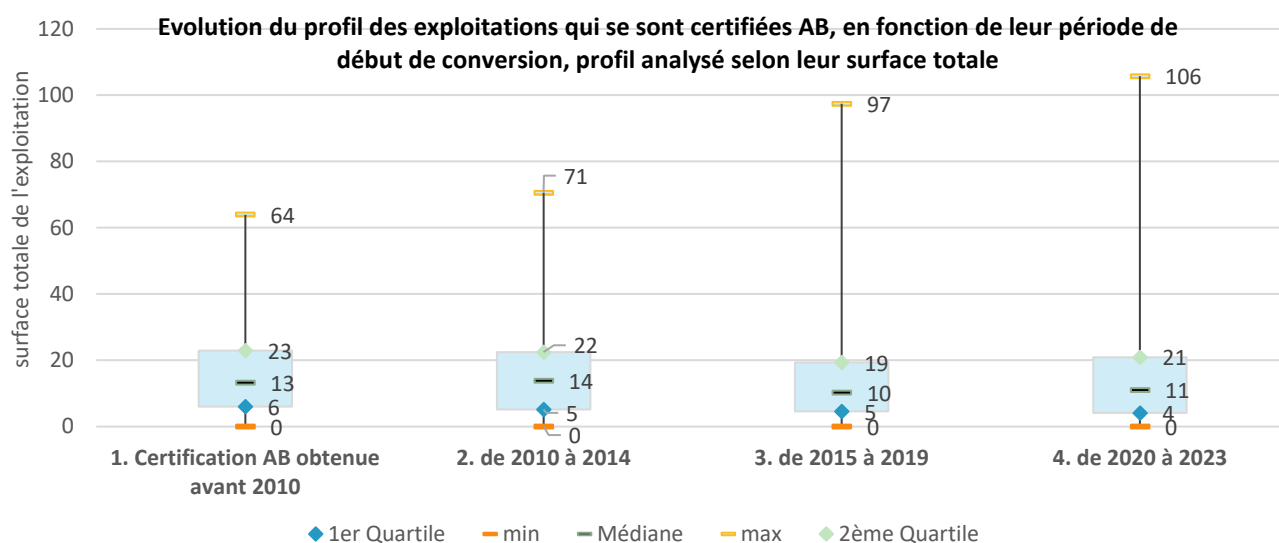
Au niveau national, l'Agriculture Biologique représentait 22% des surfaces du vignoble français en 2022 (en attente des chiffres 2023).

1/3 des surfaces AB sont également certifiées HVE ou Terra Vitis. **Les surfaces qui sont à la fois certifiées AB et en certification environnementale (HVE ou Terra Vitis) sont en forte croissance** ces dernières années, puisqu'elles ne représentaient que 22% des surfaces AB en 2020.

Agriculture Biologique et certification environnementale en 2023 (en ha ; en %)



Concernant le profil des nouveaux domaines qui se convertissent en AB, la surface de ces exploitations est globalement identique depuis 2010. Ceux qui ont démarré leur certification AB entre 2020 et 2023 ont une surface médiane de 11 ha, et la moitié de ces domaines ont des surfaces entre 4 et 21 ha. Ce profil est relativement stable depuis ces 15 dernières années.



Ce profil est à l'image de celui de l'ensemble des exploitations ligériennes, qu'elles soient AB ou non : l'agriculture biologique attire la même diversité de taille d'exploitation que celle qui compose l'ensemble de notre vignoble, ni les plus petits ni les plus grands domaines.

Pour aller plus loin : *Etude InterLoire sur les volumes de production AB au sein des vins de Loire, et sur les mises en marché AB France et Export de la viticulture. Etude disponible sur demande ou sur <https://filiere.vinsvaldeloire.fr/>*

Zoom sur l'Agriculture Biodynamique : 12% des surfaces AB sont également certifiées en Biodynamie

Les domaines viticoles recensés en Biodynamie parmi les vins de Loire sont issus des domaines certifiés sous les labels Demeter ou Biodivin.

Pour être certifiés avec l'un ou l'autre de ces deux labels, les domaines doivent être certifiés en Agriculture Biologique selon la réglementation européenne. Les domaines viticoles recensés en Biodynamie sont donc a fortiori recensés également en AB.



Sur les 8 départements, en aval du Loir-et-Cher et jusqu'aux Fiefs Vendéens et au Nantais, 69 domaines sont certifiés en Biodynamie selon les labels Demeter et Biodivin, pour une surface de 1 500 ha : **8% des domaines AB et 12% des vignes AB en 2023 sont en plus en biodynamie. En forte croissance, les surfaces se développent d'année en année.**

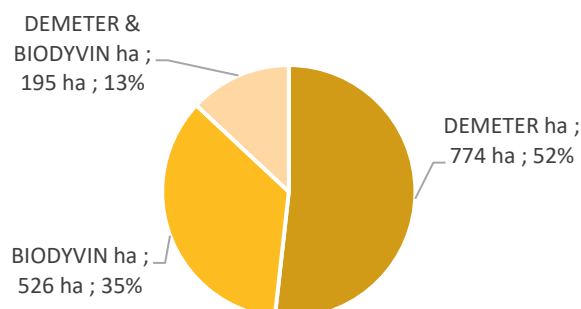
Cette dynamique Biodynamie s'observe sur tous les vignobles de Loire (Nantais et Fiefs Vendéens, Anjou Saumur et Haut Poitou, Touraine Ouest et Touraine Est) : le poids de la Biodynamie est partout supérieur à 10% des surfaces en AB.

Sur l'ensemble de notre vignoble des vins de Loire, la biodynamie représente **2% des domaines et 3% des surfaces viticoles en 2023**, en croissance par rapport à 2022.

La certification Demeter se développe : elle représentait 38% des surfaces certifiées en Biodynamie en 2021 et représente désormais 65% de ces surfaces en 2023.

13% des surfaces en Biodynamie sont certifiées par les deux labels : DEMETER & BIODIVIN. Cette double certification est en croissance d'année en année.

Certification Biodynamique en 2023 (en ha ; en %)



Zoom sur les certifications environnementales : En 2023, près d'1 domaine sur 2 et 70% des surfaces sont engagés en certification environnementale. La dynamique de certification HVE se poursuit à la fois en surfaces et en nombre de domaines certifiés.

Pour les vins de Loire, les domaines viticoles engagés dans une certification environnementale regroupent :

- Les domaines viticoles ayant obtenu la certification **Haute Valeur Environnementale HVE**
Liste des exploitations ayant obtenu la certification HVE : <http://agriculture.gouv.fr/la-haute-valeur-environnementale-une-reconnaissance-officielle-de-la-performance-environnementale>
- ou une certification ayant reçu du ministère la reconnaissance au niveau 2 de la certification environnementale. Pour les vins de Loire, il y en a 2 : **Terra Vitis Loire** et **Bee Friendly** : <https://agriculture.gouv.fr/niveau-2-de-la-certification-environnementale-chiffres-cles-et-liste-des-demarches-reconnues>.

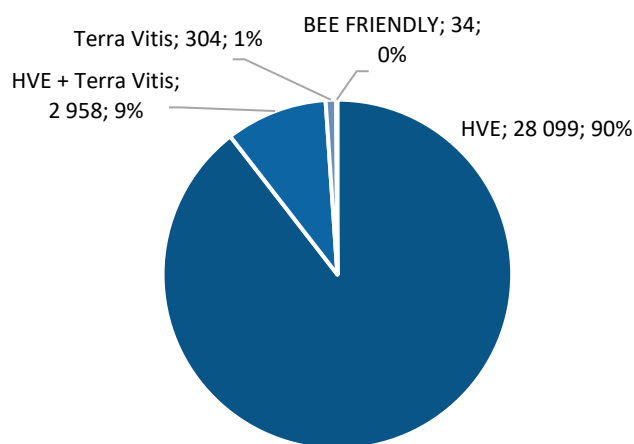


Pour information, l'agriculture raisonnée est un dispositif qui n'existe plus. Il a été remplacé par la certification environnementale. Pour aller plus loin : <https://techniloire.com/fiche-technique/la-certification-environnementale-quesaco> et <http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>

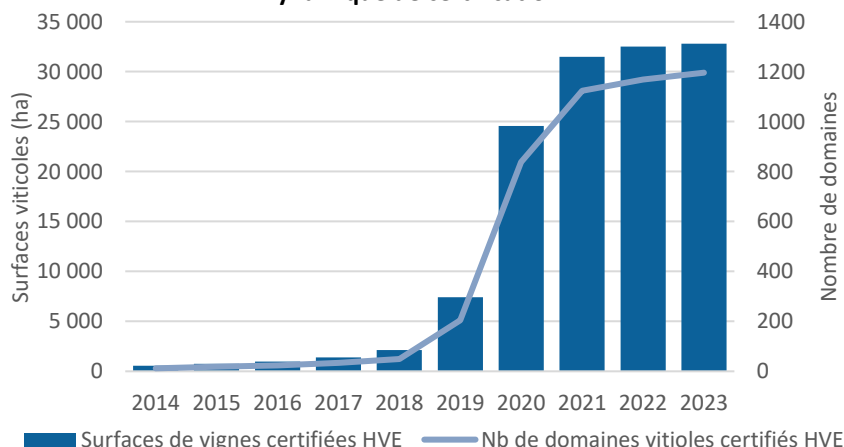
Pour la récolte 2023, 1 210 domaines (**47% des domaines viticoles**) sont engagés dans une certification environnementale pour une surface de 33 100 ha (**69% des surfaces**).

10% de ces surfaces sont multi-certifications environnementales (à la fois HVE et Terra Vitis), en nette baisse, notamment lié à l'arrêt de certifications de niveau 2 autres que Terra Vitis (les multi-certifications étaient de 30% en 2020). En effet, **HVE prend de plus en plus de poids dans les certifications environnementales plébiscitées sur notre vignoble**. Les certifications environnementales reconnues de niveau 2, par leur dynamique d'amélioration continue, ont facilité ces dix dernières années l'atteinte du plus haut niveau de la certification environnementale : la certification HVE. La certification AgriConfiance n'est désormais plus utilisée en Loire.

Certification environnementale en 2023 (en ha ; en %)



Dynamique de certification HVE



Les quatre dernières années ont été marquées par **une très forte dynamique de certification HVE, qui se ralentit aujourd'hui**.

Depuis 2019, année de lancement du Plan de filière des Vins de Loire 2030 : **les surfaces certifiées HVE ont plus que quadruplé entre 2019 et 2023**.

A l'échelle nationale, 23% des domaines viticoles étaient certifiés HVE en 2022 (en attente des chiffres 2023).



Cette synthèse est réalisée par InterLoire à partir d'un recensement à l'échelle de l'exploitation réalisé par la Chambre Régionale des Pays de Loire et la Chambre Régionale de Centre Val de Loire. **Sources** : Agence Bio, Douanes, Ministère de l'Agriculture, Terra Vitis Loire, **Contact** : Marie GASNIER, direction de la Prospective, InterLoire (m.gasnier@vinsdeloire.fr)